



Regulatory Affairs / Affaires réglementaires
800, de Maisonneuve Est, bureau 301
Montréal (Québec) H2L 4L8
514-380-6421 Tel
514-380-9527 Fax
regaffairs@vtl.ca

Le 24 juillet 2002

PAR POSTE, TÉLÉCOPIE ET COURRIEL

Mme Diane Rhéaume
Secrétaire générale
Conseil de la radiodiffusion et
des télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

**Objet : Entrée en concurrence locale de Vidéotron Télécom Itée
dans la circonscription de RIVIÈRE-DU-LOUP (Québec)**

Alliant

Madame la Secrétaire générale,

Conformément aux procédures établies dans la Décision Télécom CRTC 97-8, par la présente, Vidéotron Télécom Itée (« VTL ») avise le Conseil de son intention d'entrer en concurrence dans la circonscription de **Rivière-du-Loup** à compter du **24 juillet 2002**.

Vous trouverez ci-joint la carte du territoire d'opération de VTL. Veuillez noter que la zone d'appels de la circonscription de **Rivière-du-Loup** desservie par VTL est identique à la zone d'appels locale de Bell Canada.

Opérant déjà sur le territoire de Bell Canada à titre d'entreprise de services locaux concurrentielle, VTL confirme qu'elle a pris connaissance et qu'elle a satisfait aux obligations prescrites dans la Décision 97-8. Enfin, veuillez noter que VTL est en voie de compléter avec les municipalités concernées la signature des ententes relatives à la fourniture du service d'appels d'urgence 9-1-1 dans cette circonscription.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Michel Messier
Chef des Affaires réglementaires

C.c. - CRTC – Michel Spencer
- Bell Canada – David Palmer
- CFA – Chris Myles
- CNA – Glenn Pilley
- CLNPC – Scott Fletcher
- ESLC

P.j.

Territoire d'opération
circonscription Rivière-du-Loup (Québec)

